

Politique qualité et environnement de l'OSPVr

La mission de l'OSPVr est d'aider les jeunes et les adultes domiciliés dans le canton à construire des projets scolaires ou professionnels réalistes, réalisables et motivants pour favoriser leur parcours de formation et leur intégration dans le monde du travail. Pour remplir cette mission, nous nous engageons à :

- mettre à disposition du public des informations objectives, complètes et actualisées sur les métiers et les filières de formation ;
- fournir, avec l'aide des professionnels concernés, des renseignements individualisés aux personnes qui les demandent ;
- apporter des conseils et des formations sous forme de consultations individuelles ou de cours collectifs ;
- accompagner les adultes dans leur parcours individualisé de certification et de formation continue en leur fournissant l'information et les interfaces nécessaires à chaque étape du processus.

Nous mettons les besoins de nos clients au centre du processus de conseil et construisons avec eux, dans un esprit de partenariat, des projets de formation ou d'insertion professionnelle qui tiennent compte des possibilités offertes par le contexte socio-économique. Pour ce faire, nous nous engageons à :

- collaborer de manière optimale avec l'ensemble des partenaires publics et privés ;
- améliorer les systèmes de management de la qualité et de l'environnement selon les exigences des normes ISO 9'001, ISO 14'001, EDUQUA et du label Valais Excellence ;
- limiter les impacts environnementaux de nos activités, produits et services, et être en conformité avec les exigences relatives aux aspects environnementaux.

La culture d'entreprise de l'OSPVr vise à ce que chaque collaboratrice et chaque collaborateur travaille dans l'esprit de la qualité et veille à le concrétiser dans ses tâches quotidiennes. Le système formel de management de la qualité n'est que la traduction de cet esprit sous forme de processus et de procédures. Dans ce cadre, nous nous engageons à mesurer les effets de nos prestations, à évaluer l'état de nos réalisations, à viser l'efficacité dans l'ensemble de nos activités, ainsi qu'à respecter les exigences légales et à participer à leur détermination.

Dans un souci de motivation et de valorisation des collaboratrices et des collaborateurs, la direction de l'office favorise la délégation des responsabilités ainsi que la promotion du travail en équipe.

Sion, le 15 mars 2019

Daniel Cordonier
Directeur

